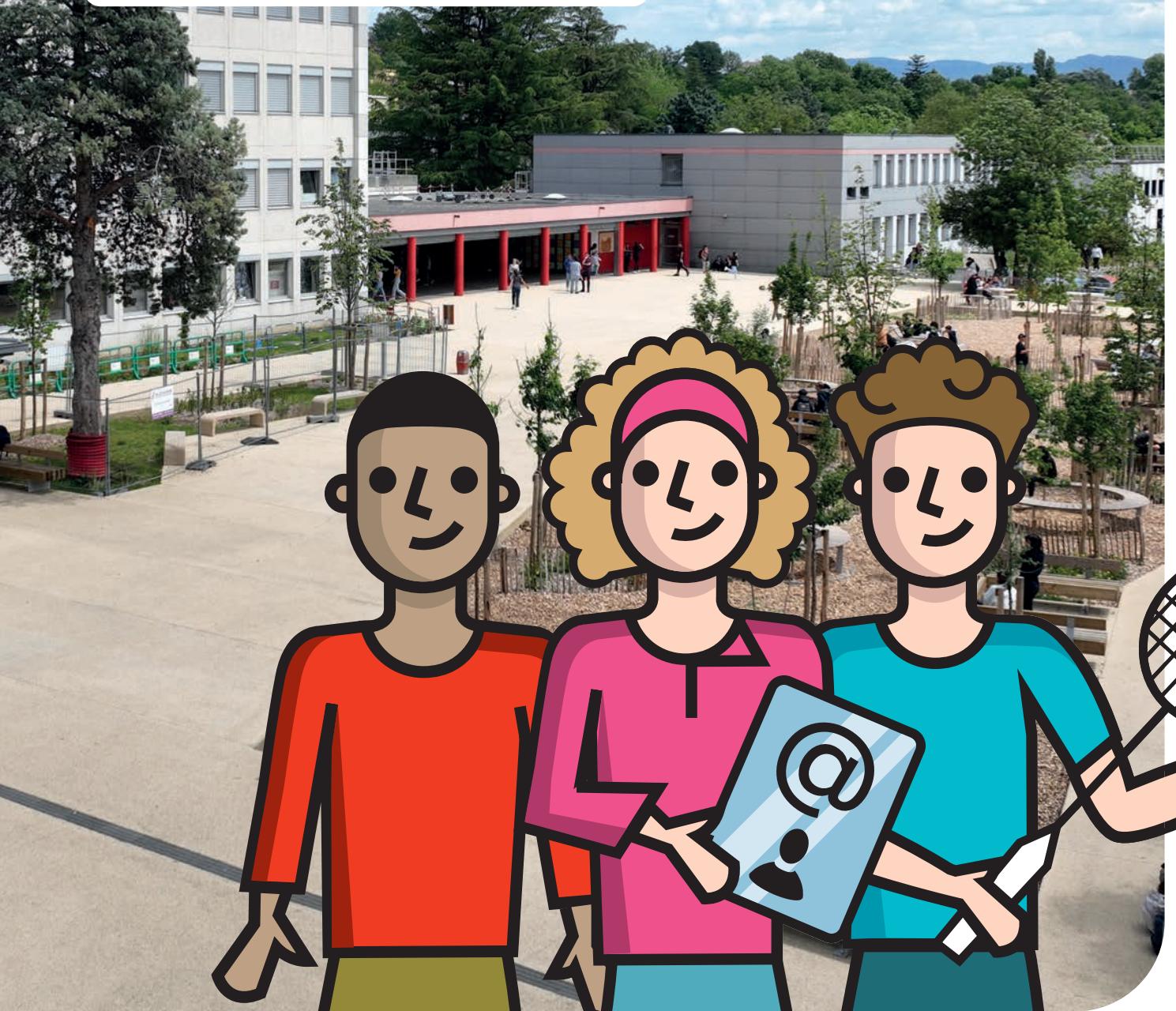


# RENTRÉE SCOLAIRE

\*2024  
2025



- LA  
DRO  
ME -

LE DÉPARTEMENT

DOSSIER  
DE PRESSE

ladrome.fr



- LA  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT

**1 • ZOOM SUR LES BÂTIMENTS**

P4

**2 • DES ÉQUIPES CONFORTÉES**

P8

**3 • UN ACCOMPAGNEMENT ET UN ACCÈS FACILITÉ  
AUX AIDES POUR LES FAMILLES**

P9

**4 • L'EXCELLENCE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE  
UNE RESTAURATION DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ**

P10

**5 • LA PARTICIPATION DES COLLÉGIENS  
AUX DÉCISIONS QUI LES CONCERNENT**

P12

**6 • UNE LARGE PALETTE  
D'ACTIONS ÉDUCATIVES**

P13

**8 • DES COLLÉGIENS QUI BOUGENT**

P14

# C'est la rentrée pour les 25 529 collégiens drômois !

## Les conditions d'étude des collégiens au cœur des priorités du Département

En tant que collectivité en charge des collèges, le Département de la Drôme s'engage pleinement pour l'éducation et met tout en œuvre pour que les élèves puissent étudier dans les meilleures conditions possibles. Pour l'année 2024/2025, le Département de la Drôme allouera un budget de **62 M€** pour l'éducation et la jeunesse.

Tour d'horizon des mesures prises pour que chaque jeune puisse bénéficier des meilleures conditions de réussite scolaire et d'évolution au sein des collèges :

- Poursuite des travaux de construction du collège de **Suze-la-Rousse** (livraison prévue en 2025),
- Fin de la restructuration au collège de **Cleón d'Andran**
- Poursuite des travaux de réaménagement des cours des collèges avec des travaux de **désimperméabilisation des sols et de végétalisation au collège Europa de Montélimar**.
- Des équipements numériques adaptés aux usages pédagogiques et poursuite du projet de **tiers-lieux éducatifs au collège Marcel Pagnol à Valence**.

- **Maintien des aides au pouvoir d'achat avec la carte Top Dep'Art** : 45 € pour la pratique sportive et culturelle de collégiens ainsi que des entrées gratuites pour des événements sportifs et culturels,
- Un programme « **Tous à vélo au collège** » qui vise à faciliter, dynamiser et sécuriser la pratique quotidienne du vélo des collégiens,
- **Une restauration collective toujours plus bio, plus saine, plus locale, plus durable** avec la poursuite de la démarche de labellisation ECOCERT des restaurants scolaires. En 2024, les collèges atteignent 48 % de bio en moyenne, et les objectifs de la loi Egalim sont désormais dépassés avec 52 % de produits durables dans les assiettes (objectif réglementaire 50 %),
- **Des actions éducatives « clés en main »** avec une découverte des stations de la Drôme et du Vercors pour tous les 6e via l'action « Tous les 6e à la montagne », une sensibilisation au décryptage de l'information pour tous les 5e avec « Détox l'Infox » et un accès facilité au musée départemental de Vassieux pour les 3e. Une nouvelle action éducative « Les gestes qui sauvent » sera mise en place au cours de l'année à destination des élèves de 4e.

# **1. BÂTIMENTS : DES ÉQUIPEMENTS MODERNES ET DE QUALITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

Chaque année, des opérations de modernisation et de construction des établissements sont menées en concertation avec la communauté éducative et les communes. Le Département est particulièrement vigilant à la sécurité, à la haute qualité environnementale, à l'accessibilité, et à la qualité des espaces de vie et de travail dans les collèges.

**24 M€**

**INVESTIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025  
PAR LE DÉPARTEMENT POUR AMÉLIORER  
LES BÂTIMENTS DES COLLÈGES.**

**3 M€/AN**

**INVESTIS PAR LE DÉPARTEMENT  
POUR LES RÉPARATIONS ET GROS TRAVAUX  
D'ENTRETIEN DES COLLÈGES.**

## **PROJETS MAJEURS DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENTS**



### **Construction d'un nouveau collège à Suze-la-Rousse**

Après le collège Joséphine BAKER de Saint-Donat-sur-l'Herbasse ouvert en 2022 et le collège de l'Hermitage ouvert en 2023, le Département construit un troisième nouveau collège à Suze-la-Rousse.

Construit en remplacement du collège Do Mistrau, ce nouvel établissement d'une capacité de 500 à 600 élèves permettra d'accueillir les effectifs du collège actuel et les élèves drômois actuellement scolarisés dans le Vaucluse. Conçu par l'architecte Rudy RICCIOTTI (MUCEM, stade Jean Bouin à Paris...), le collège situé à l'entrée ouest du village va se fondre dans le paysage pour satisfaire aux demandes des Bâtiments de France en raison de la proximité du château de Suze-la-Rousse (XI<sup>e</sup> siècle).

Les travaux de gros œuvre ainsi que l'installation de la charpente en bois et les cloisons en lamellé bois massifs sont terminés. La pose des tuiles ainsi que des menuiseries a eu lieu en juin. Le travail à l'intérieur a débuté avec la pose des cloisons, des faux plafonds, l'incorporation des éléments électriques et le passage des gaines techniques. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération, qui comprend le collège et les travaux des abords. L'ouverture aura lieu à la rentrée 2025.

**Montant : 24 M€, dont 1 M€ de l'État dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) et 1,7 M€ de la commune (en partie prise en charge par la Région à hauteur de 415 000 € et par l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local à hauteur de 300 000 €).**



CLÉON D'ANDRAN

## RÉNOVATION MODERNISATION

### Collège Olivier DE SERRES

#### Cléon d'Andran

Après une restructuration complète, les travaux au collège de Cléon d'Andran sont terminés. Réalisés dans le cadre du programme de rénovation et de modernisation des collèges, les travaux réalisés sur trois années scolaires en site occupé ont concerné la totalité de l'établissement avec une rénovation des salles de classes et de l'administration comprenant la mise en place d'une isolation renforcée, l'installation de panneaux photovoltaïques, l'installation de radiateurs électriques, la mise en place d'un self participatif, la végétalisation de la cours et la construction de nouveaux logements de fonction. Ils ont permis d'augmenter la capacité d'accueil de l'établissement pour la porter à 650 élèves.

**Montant : 11,5 M€ - Livraison septembre 2024**

LE DÉPARTEMENT  
FINANCE LES TRAVAUX  
PILOTÉS PAR LA RÉGION  
DANS LES COLLÈGES  
DES CITÉS SCOLAIRES  
MIXTES

### Cité mixte Camille Vernet / Valence

La première phase qui consistait à construire un bâtiment dédié à l'enseignement des sciences et reconstruire le bâtiment du collège à la place d'un bâtiment existant s'est terminée en 2023. Une deuxième phase concernera notamment la démolition et la reconstruction de l'internat, des logements de fonction, des cuisines, du gymnase, la restructuration de l'administration ainsi que la reprise des installations de chauffage. Cette phase sera également l'occasion de réaliser des opérations de sécurisation du site, avec l'installation de tourniquets, de caméras complémentaires et la reprise de la clôture. Face à l'augmentation de la demande de places d'internat, une extension de 40 places devrait voir le jour à la place des anciennes salles de classes préparatoires aux grandes écoles déplacées dans le bâtiment des sciences. Les études de cette opération, évaluée à **50,8 M€** sont lancées cette année.

**1<sup>re</sup> tranche réalisée : 18,7 M€ dont 6,5 M€ financés par le Département**

**2<sup>ème</sup> phase en cours d'étude**

### Cité mixte Armorin / Crest

Restructuration - entrée et cour, salles de classe, bâtiments sciences, mises aux normes notamment accessibilité et thermique...

**15 M€ dont 7 M€ financés par le Département**

### Cité mixte de Die

Travaux de rafraîchissement de l'internat dans les locaux du bâtiment A (ancien) et B, avec relamping. **700 k€**

### Cité mixte Le Triboulet

Rénovation thermique

**8,7 M€ dont 1,6 M€ pour le Département**

### Cité mixte de Nyons

Pour le compte de la Région, travaux de mise en œuvre pour des salles de sciences côté lycée. **250 k€**

## PLAN PHOTOVOLTAÏQUE

Dans le cadre de son plan photovoltaïque, en plus des nouveaux collèges de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Mercurol, le Département déploie des panneaux solaires dans 11 collèges. Sur l'ensemble des bâtiments départementaux, l'énergie produite par les 15 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires installés dans le cadre de ce plan photovoltaïque sera équivalente à la consommation annuelle d'électricité des 27 collèges publics de la Drôme. Les prochains établissements à être équipés sont les collèges Daniel FAUCHER à Loriol-sur-Drôme, Marc SEIGNOBOS à Chabeuil, « Sport nature » à La Chapelle-en-Vercors, Denis BRUNET à Saint-Sorlin-en-Valoire et Benjamin MALOSSANE à Saint-Jean-en-Royans.



## RÉAMÉNAGEMENT DES COURS DES COLLÈGES

**Avec des étés de plus en plus chauds et des canicules de plus en plus précoces, la température dans les bâtiments scolaires grimpe elle aussi. Pour lutter contre ces températures, le Département porte un ambitieux programme de réaménagement des cours des collèges.**

Après les collèges Jean-Etienne LAPASSAT à Romans-sur-Isère, Marc SEIGNOBOS à Chabeuil, Gérard GAUD à Bourg-lès-Valence, et André COTTE à Saint-Vallier, les travaux de désimperméabilisation et de végétalisation ont débuté début juillet dans les établissements Olivier de SERRE à Cléon d'Andran et EUROPA à Montélimar. Au collège Europa, des brasseurs d'air ont été installés en mai 2023, dans 11 salles de classes choisies pour leur extrême chaleur. Cela doit permettre d'améliorer le confort d'usage des enseignants et des élèves.

Ces investissements d'environ 800 000 € pour chaque établissement vont permettre de faire baisser la température des cours grâce au remplacement du goudron actuel par des matériaux plus clairs qui laissent l'eau s'infiltrer (terre pleine, béton drainant...) et à la végétalisation. Au total, près d'une centaine d'arbres et arbustes issus d'espèces locales (érable, frêne, peuplier, tilleul...) seront plantés dans chaque collège. Avec une gestion différenciée des espaces verts, ces végétaux vont favoriser la biodiversité. Ces réaménagements, co-construits avec les élèves et les équipes pédagogiques visent également à rendre les cours plus agréables aux élèves, avec l'installation de nouveau mobilier (assises de différentes formes, équipements sportifs, bornes pour boire...), et des zones de jeux et de calme bien identifiées.

La première phase des travaux a eu lieu pendant les vacances scolaires d'été et concerne les interventions sur les sols et le mobilier. Pour respecter le cycle des plantes, les plantations auront lieu lors des vacances scolaires d'automne.

La prochaine tranche de rénovation concernera les collèges Daniel FAUCHER à Loriol-sur-Drôme et la cité scolaire Émile LOUBET à Valence, avec des travaux envisagés dès l'été 2025.

## DÉPLOIEMENT NUMÉRIQUE

**L'accès de tous les collégiens aux outils numériques est un objectif essentiel pour le Département de la Drôme. Tous les collèges sont désormais équipés de 800 bornes wifi, assurant une connectivité optimale. La collectivité gère un parc de 5 000 postes informatiques répartis dans les 32 collèges et 2 lycées (Nyons et Die) en cité scolaire.**

Depuis le début du plan numérique en 2014, le parc audiovisuel, comprenant plus de 1200 vidéoprojecteurs, a été entièrement renouvelé. Tous les collèges publics de la Drôme disposent désormais d'imprimantes 3D. De plus, des dalles tactiles sont en cours d'expérimentation dans plusieurs établissements pour remplacer les vidéoprojecteurs dont la commercialisation cessera prochainement. Le Département assure également la maintenance globale des réseaux des établissements, garantissant ainsi un fonctionnement fluide et efficace des infrastructures numériques.



## UNE OPÉRATION DE COLLECTE DE SMARTPHONES INUTILISÉS

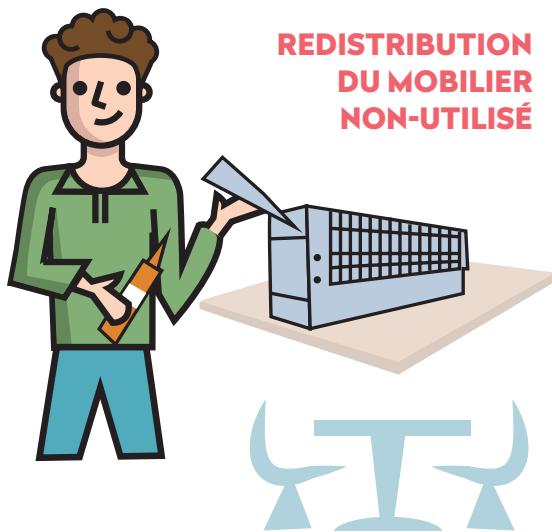
En tant qu'acteur des transitions environnementales et sociétales, le Département a fait de la sobriété numérique une priorité. Dans le cadre des actions éducatives qu'elle propose aux collèges drômois, la collectivité a mis en place une action de sensibilisation aux impacts du numérique sur l'environnement en partenariat l'ADIL. Grâce à la mobilisation de six collèges drômois, 355 appareils qui dormaient dans les tiroirs des Drômois ont pu être recyclés ou reconditionnés.





## Des distributeurs de protections périodiques à disposition des collégiennes

Afin de lutter contre la précarité menstruelle le Département de la Drôme finance l'installation de distributeurs de protections périodiques dans les collèges publics et privés volontaires. La difficulté pour une jeune femme à se procurer des protections périodiques est source d'absentéisme et d'inégalités entre les hommes et les femmes. Pour remédier à cette situation le Département de la Drôme propose l'installation de distributeurs de protections périodiques dans les collèges drômois qui en font la demande. Pour le confort, la sécurité des collégiennes et dans un souci de préservation de l'environnement, les protections fournies répondent aux meilleurs standards sanitaires et environnementaux (coton biologique, aucun perturbateur endocrinien). Une enveloppe de 37 000 € a été consacrée à ce projet pour l'ensemble des collèges publics et privés.



Depuis plusieurs années, le Département de la Drôme a entrepris une démarche de redistribution du mobilier non utilisé au sein des collèges. En 2023, 1101 équipements (tables, chaises, meubles, etc.) ont été redistribués dans 26 collèges publics, générant près de 150 000 € d'économies. Cette initiative vise à promouvoir la mutualisation des ressources et à soutenir les valeurs de l'économie circulaire en privilégiant la seconde main. Elle s'aligne parfaitement avec les valeurs de responsabilité sociale et environnementale que le Département cherche à promouvoir. En cohérence avec les politiques départementales et leurs publics cibles, cette redistribution bénéficie également à d'autres structures telles que les maisons d'enfants à caractère social (MECS), les ressourceries et les communes.

## 2. DES ÉQUIPES CONFORTÉES

Les collégiens drômois sont accueillis par près de **400 agents** techniques départementaux, qui assurent quotidiennement l'accueil des élèves, la restauration, l'entretien et la maintenance des locaux. Ces agents jouent un rôle crucial dans le bien-être des collégiens et de la communauté éducative. Ils veillent particulièrement à la qualité de l'accueil en s'assurant que les salles de classe, les espaces communs, les sanitaires et les espaces extérieurs soient propres et en bon état, garantissant ainsi des conditions d'étude optimales.

Depuis la rentrée 2023, le Département expérimente le concept de « collège apprenant » au collège départemental de l'Hermitage à Mercurol-Veaunes. Cette expérimentation consiste à intégrer des salariés en insertion à des postes d'agents polyvalents de propreté ou de restauration collective. Cette expérimentation est au cœur des politiques d'Education et d'Insertion déployée par le Département dans le cadre de la stratégie « l'emploi d'abord ».

### 3. UN ACCOMPAGNEMENT ET UN ACCÈS FACILITÉ AUX AIDES POUR LES FAMILLES

Le Département permet à tous les collégiens drômois (public et privé) de bénéficier d'avantages liés à la culture, aux sports, aux loisirs...



**La carte Top Dép'Art propose aux collégiens une offre diversifiée et une bonne couverture territoriale avec plus de 800 partenaires référencés pour la rentrée de septembre 2024.**

**Pour les élèves de 6<sup>e</sup>, la carte doit être commandée en ligne sur le site [www.ladrome.fr](http://www.ladrome.fr)**

Pour les élèves des autres niveaux disposant déjà de la carte, les établissements scolaires valideront leurs dossiers en début d'année permettant ainsi l'activation automatique de la carte.

**Trouver les partenaires**  
qui acceptent le paiement avec la carte Top Dép'Art :  
<https://carte-topdepart.ladrome.fr>

> répartition des portes-monnaies virtuels :

**20 € pour des achats pour le sport ou la culture** (matériel sportif, livres, cinémas, musique...)

**25 € pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle, cumulable avec le porte-monnaie précédent.**

> des entrées gratuites et une offre diversifiée :

**le collégien et son accompagnant ont accès à 4 entrées gratuites**

**entrée gratuite « Patrimoine »**

(musée d'art contemporain à Montélimar, musée de Vassieux, musée de la chaussure à Romans, Châteaux de la Drôme, Auberge des Dauphins à Saoû, Palais idéal du facteur Cheval à Hauterives, Centre du patrimoine Arménien...)

**entrée gratuite « Spectacle vivant »**

(Fêtes nocturnes de Grignan, Comédie de Valence, Lux, le Train Théâtre, le Théâtre de Die, la SMAC-Cordonnerie, la Gare à Coulisses ou l'ACCR-5<sup>ème</sup> saison...)

**entrée ou activité gratuite, dans les stations drômoises, en hiver ou en été.**

**entrée gratuite pour un match**

de l'un des 5 club sportifs « élite » du département de la Drôme.

**BOURSES DÉPARTEMENTALES**

Le Département soutient les familles pour la scolarité de leurs enfants en attribuant des bourses sous conditions de ressources. Ces bourses, d'un montant de 50 €, 70 €, ou 100 €, avec une bonification de 30 € pour les internes, sont accordées selon trois tranches de revenus déterminées par le coefficient CAF. Les familles peuvent créer, compléter et consulter leur dossier de demande de bourses sur : [boursescolleges.ladrome.fr](http://boursescolleges.ladrome.fr)

**La prochaine campagne de dépôt des demandes se déroulera du 15 novembre 2024 au 30 juin 2025.** Pour l'année scolaire 2023/2024, plus de 75 000 € ont été attribués, bénéficiant à plus de 987 collégiens.

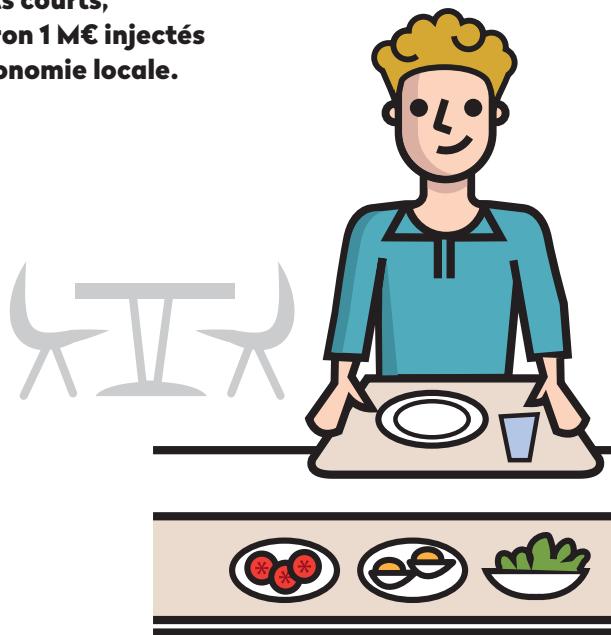
## 4. L'EXCELLENCE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

### UNE RESTAURATION DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

L'éducation passe aussi par le goût. Afin que les collégiens acquièrent au plus tôt les bons réflexes alimentaires, le Département a mis en place une démarche volontaire pour proposer des repas bio, locaux, sains, et durables pour les 32 restaurants des collèges dont il assure la gestion directe.

Depuis janvier 2022, la loi EGALim impose à la restauration collective de servir au moins 50 % de produits de qualité (AOP, IGP, label rouge) et durables, ou 20 % de bio. Les collèges de la Drôme ont déjà atteint cet objectif avec une moyenne de 52 % de produits durables, dont 48 % de produits biologiques et neuf collèges dépassent les 60 % de bio. Le Département intègre également de plus en plus de produits locaux dans l'élaboration des menus ainsi que le fait maison.

**A noter : 35 % des achats de denrées sont réalisés en circuits courts, soit environ 1 M€ injectés dans l'économie locale.**



#### LA RESTAURATION DES COLLÈGES EN CHIFFRES

##### Nombre d'élèves

19 368 en 2024, dont 75 % sont demi-pensionnaires ou pensionnaires, soit plus de 13 000 repas servis quotidiennement.

##### Repas annuels

Près de 1 700 000 repas servis en moyenne par an.

Coût du repas  
3,45 € par ticket  
pour tous les élèves.

##### Coût des denrées

2,30 € en moyenne.



## DES COLLÈGES LABELLISÉS ECOCERT

Pionnier sur l'approvisionnement en bio et en produits locaux dans la restauration collective, le Département a développé un critère expérimental avec Ecocert, l'organisme de certification de référence pour l'approvisionnement en restauration collective, sur la proportion de produits locaux dans les menus. Tous les collèges drômois ont été audités au regard de ce nouveau critère. Avec 80 % de produits bio et 43 % de produits locaux, le collège André COTTE de Saint-Vallier est le premier établissement drômois à obtenir la mention « Excellence ». Huit autres collèges sont labellisés niveau 3 Ecocert, soit au moins 60 % de produits bio par an : les collèges Paul VALERY à Valence, Fernand BERTHON à Saint-Rambert-d'Albon, Gérard GAUD à Bourg-lès-Valence, Marguerite DURAS à Montélimar, Étienne-Jean LAPASSAT à Romans-sur-Isère, Ernest CHALAMEL à Dieulefit et l'Hermitage à Mercurol, Jean MONNET à Bourg de Péage



Le Département de la Drôme s'est engagé à réduire les déchets alimentaires en transformant ses restaurants scolaires en selfs participatifs, avec un investissement de **1,5 M€**. Grâce à des îlots de distribution, les élèves peuvent se servir selon leur appétit et leurs goûts. En conséquence, les déchets alimentaires ont été réduits à 36 g par demi-pensionnaire en 2023, contre 120 g en moyenne au niveau national. Cette évolution représente une économie totale de 126 tonnes de déchets par an. Un gain est à la fois éthique, écologique et financier, permettant d'économiser environ **616 000 €** par an, réinvestis dans l'achat de denrées locales, bio et de qualité. **À ce jour, 27 collèges sont équipés de selfs participatifs.**

## DÉPLOIEMENT DES BACS À COMPOST

Le Département a déployé des composteurs dans les établissements pour transformer les déchets organiques issus de la préparation des repas. Ces composteurs sont utilisés pour enrichir les espaces verts et les jardins pédagogiques.

**Depuis 2017, 119 composteurs ont été installés dans 24 établissements.**





## 5. LA PARTICIPATION DES COLLÉGIENS aux décisions qui les concernent

### 9<sup>e</sup> mandature pour le Conseil départemental des jeunes (CDJ26)

Parce que vivre au collège c'est déjà vivre en société, le Département a souhaité donner la parole aux collégiens et leur permettre d'exercer des responsabilités d'élus dans le cadre du Conseil Départemental des Jeunes. Le Département reconduit le CDJ pour l'année scolaire à venir. Le mandat démarra le 18 novembre 2024 et s'achèvera en octobre 2025. Les Conseillers Départementaux Jeunes, issus de classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, SEGPA, SEM ou ULIS de niveau équivalent,

seront élus dans leurs établissements du 9 au 18 octobre 2024. Leur mandat sera consacré à des projets autour de différents thèmes : valorisation de l'engagement et notamment celui de jeunes sapeurs pompiers, environnement, découverte des métiers...

Depuis la création du CDJ en 2016, les jeunes élus ont développé des projets pour améliorer le quotidien des Drômois. La grande majorité de ces projets figurent parmi les actions éducatives proposées aux 52 collèges publics et privés drômois.



## 6. UNE LARGE PALETTE D'ACTIONS ÉDUCATIVES



### **Des actions éducatives pour promouvoir la connaissance du territoire, l'ouverture d'esprit, et l'engagement des jeunes**

Le Département de la Drôme poursuit une politique volontariste en matière d'éducation en proposant des actions éducatives couvrant divers domaines : citoyenneté, accès à l'art et à la culture, usages du numérique, alimentation, sport, santé, culture scientifique et technique, environnement et développement durable, et connaissance des métiers. Financé à hauteur de **1,8 M€/an**, ce programme d'actions éducatives complète les programmes officiels et favorise la curiosité intellectuelle et culturelle, l'ouverture d'esprit, la découverte du monde et le respect des autres.

Une attention particulière est apportée pour proposer des actions éducatives adaptées à chaque niveau de classe, en lien avec des sites départementaux ou des thématiques essentielles pour la sensibilisation et l'engagement des collégiens.

#### **Pour les élèves de 6<sup>e</sup>**

Découverte des activités proposées par les stations de la Drôme.

#### **Pour les élèves de 5<sup>e</sup>**

Sensibilisation aux fake news avec l'action « Détox l'infox ».

#### **Pour les élèves de 3<sup>e</sup>**

Plus de 130 classes auront l'occasion de visiter le musée départemental de la Résistance à Vassieux-en-Vercors au cours de l'année scolaire 2024-2025.

#### **Une nouvelle action éducative sera mise en place pendant l'année à destination des élèves de 4<sup>e</sup>.**

Elle permettra de sensibiliser les élèves aux gestes qui sauvent grâce à une solution innovante.

**En plus de ces actions spécifiques, le Département soutient également des « projets libres », des initiatives proposées par les collèges en lien avec leur projet d'établissement.**



## 7. DES COLLÉGIENS QUI BOUGENT

En plus de ses bienfaits pour la santé, le sport est un puissant facteur de lien social, d'inclusion et une source d'épanouissement personnel. La pratique sportive au collège est un enjeu de santé publique et d'éducation. Avec un ambitieux programme de construction ou de rénovation de ses équipements, le Département permet aux collégiens de pratiquer une activité sportive dans de bonnes conditions et dans un environnement sécurisé. Dans le cadre de ses politiques liées à l'éducation, à la vie des collégiens et à la pratique sportive, le Département soutient 26 sections sportives agréées par le Ministère de l'Éducation nationale, en collaboration avec les fédérations sportives concernées dans 15 disciplines différentes.

Parmi les nouveautés figurent la section tennis au collège départemental Gérard GAUD à Bourg-lès-Valence et la section Handball au collège André COTTE de Saint-Vallier. Ces sections sportives scolaires permettent à des élèves volontaires de bénéficier d'une à trois séances d'entraînement, en plus de leurs cours d'éducation physique, tout en suivant une scolarité normale. Si elles n'ont pas pour objet la formation de sportifs de haut niveau, elles contribuent à la formation de sportifs de bon niveau, de futurs éducateurs, arbitres ou officiels. Le Département accompagne les sections qui obtiennent l'agrément du rectorat avec une subvention de fonctionnement annuelle. Pour l'année 2024, ce soutien atteint **75 000 €**.

### LES SECTIONSPORTIVES ACCOMPAGNÉES PAR LE DÉPARTEMENT

**Football** Collèges Jean ZAY (Valence), Gustave JAUME (Pierrelatte) et Joseph BEDIER (Le Grand Serre), Jean MONNET (Bourg de Péage) et François GONDIN (Chabeuil) **Rugby** Collèges Claude DEBUSSY (Romans-sur-Isère), Les Maristes (Bourg de Péage) et Lis Isclo D'or (Pierrelatte) **Basket-ball** Collèges André COTTE (Saint Vallier) et Camille VERNET (Valence) **Handball** Collèges Jean MACE (Portes-lès-Valence), Jean MONNET (Bourg de Péage), Gustave MONOD (Montélimar) et Gustave JAUME (Pierrelatte), André COTTE (Saint Vallier) **Biathlon** Collège SPORT NATURE (La Chapelle en Vercors) **Escalade** Collège ND-DES-CHAMPS (Romans-sur-Isère) **Montagne** Collèges Jean ARMORIN (Crest) et Saint-Louis (Crest) **Badminton** Collège Paul VALERY (Valence) **Athlétisme** Collège André MALRAUX (Romans-sur-Isère) **Volley-ball** Collège Claude DEBUSSY (Romans-sur-Isère) **Cyclisme** Collège Les GOELANDS (Saint Rambert d'Albon) **Hockey-sur-glace** Collège Gérard GAUD (Bourg-lès-Valence) **Escrime** Collège Saint-Louis (Crest) **Tennis** Collège Gérard GAUD (Bourg-lès-Valence)

### « TOUS À VÉLO AU COLLÈGE »

Acteur majeur des transitions sociétales et environnementales, le Département contribue au développement des mobilités douces et du vélo du quotidien, notamment pour les collégiens, avec un ambitieux plan vélo de **42 M€**.

Au carrefour des enjeux de santé et d'environnement, le programme « Tous à vélo au collège » s'inscrit dans la continuité des objectifs de ce plan vélo et vise à faciliter, dynamiser et sécuriser la pratique quotidienne du vélo. Ce programme comprend des interventions sur la pratique du vélo, les trajets domicile/collège, en lien avec le dispositif national « Savoir rouler à vélo ».

Afin de sensibiliser et d'accompagner l'évolution des mentalités, un challenge inter-établissements a réuni plusieurs centaines de collégiens dans 19 établissements au printemps 2024.



# CHIFFRES CLÉS 2024

**25 529 COLLÉGIENS ACCUEILLIS À LA RENTRÉE 24/25**  
(19 050 dans le public, 6 479 dans le privé)

**62 M€**

## BUDGET GLOBAL CONSACRÉ AUX 38 COLLÈGES PUBLICS

(32 gérés par le Département ; 6 par la Région - cités scolaires)

- Construction et rénovation des bâtiments : **3 M€ de grosses réparations par an, une construction en cours (Suze-la-Rousse à 24 M€).**
- 400 agents techniques et de direction
- 32 restaurants scolaires publics gérés par le Département, dont 31 en production directe
- 3,45 € prix du repas pour les familles
- 13 000 demi-pensionnaires et 200 pensionnaires (1 700 000 repas servis par an)
- 35 actions éducatives clés en main pour les 52 collèges publics et privés du Département
- 60 jeunes élus au conseil départemental chaque année

**4,7 M€**

## BUDGET GLOBAL CONSACRÉ AUX COLLÈGES PRIVÉS

- Aide au fonctionnement : 3,8 M€
- Subventions d'investissement : 900 000 €

**0,7 M€**

## BUDGET UTILISÉ POUR LES FAMILLES

- Carte Top Dép'Art pour le sport, la culture et les loisirs
- Bourses départementales



VÉGÉTALISATION DE LA COUR DU COLLÈGE DÉPARTEMENTAL GÉRARD GAUD À BOURG-LÈS-VALENCE

#### CONTACT PRESSE

Département de la Drôme - Yvan Guilhot  
[yguilhot@ladrome.fr](mailto:yguilhot@ladrome.fr)  
04 75 79 27 84 / 06 99 23 32 75

- L A  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT